



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jacques CARRELET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	GENDRE	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**Dijon - Opération "Via Romana" - Acquisition de voiries sur Grand Dijon Habitat**

Les voies de l'écoquartier « Via Romana » réalisé par Grand Dijon Habitat sont à présent achevées. Celles-ci possèdent les caractéristiques techniques et présentent un état d'entretien permettant de procéder à leur acquisition.

Il est ainsi proposé d'acquérir à l'euro symbolique sur Grand Dijon Habitat les emprises en nature de voirie, correspondant à la rue de Trèves et une section de l'allée d'Octavie, d'une superficie totale de 3 419 m² et d'engager les formalités administratives préalables à leur classement dans le domaine public métropolitain.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur Grand Dijon Habitat les parcelles en nature de voirie, correspondant à la rue de Trèves et une section de l'allée d'Octavie, cadastrées section AL nos 198, 208, 209, 213, 215 et 217 d'une superficie totale 3 419 m², telles que figurées sur le plan annexé ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra à l'euro symbolique,
- **de dire** également qu'il sera procédé à cet acquisition par acte administratif ;
- **d'engager** les formalités administratives préalables au classement de ces emprises dans le domaine public métropolitain ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 3
	DONT 7 PROCURATION(S)	